



Communiqué de presse



Inauguration du réseau Wifi Campus : Internet haut-débit pour la jeunesse et l'emploi

Lomé, le 18 janvier 2018 – Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Ministre des Postes et de l'Économie Numérique inaugurent l'Internet haut-débit sur les campus universitaires et les centres hospitaliers universitaires (CHU) du Togo.

Internet est au cœur de l'accès au savoir

Pour une éducation de qualité au bénéfice de chaque étudiant, l'accès à l'internet et l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne sont devenus primordiaux. En pleine révolution numérique, la maîtrise de ces outils est désormais le préalable pour une insertion réussie dans la vie active.

Partant de ce constat et pour contribuer à hisser les universités et les centres hospitaliers universitaires (CHU) du Togo aux meilleurs standards internationaux, les ministères respectivement chargés de l'enseignement supérieur, de la santé et de l'économie numérique, ont œuvré conjointement pour le déploiement de « Wifi Campus ».

Wifi Campus c'est donc le déploiement de hotspots wifi et l'accès à une connexion à l'internet haut-débit, à chacun des 72 000 étudiants, professeurs, médecins, personnels administratifs et hospitaliers, sur les campus universitaires et les CHU du Togo (l'Université de Lomé, le CHU Campus, l'Université de Kara, le CHU de Kara et le CHU Sylvanus Olympio).

Wifi Campus c'est aussi l'interconnexion des campus universitaires des villes de Lomé et de Kara. Les deux campus sont désormais reliés entre eux par un seul réseau informatique. C'est-à-dire que les échanges de données entre les campus sont beaucoup plus rapides, que les contenus hébergés à Lomé sont disponibles à Kara et inversement et qu'il est possible de mettre en place des plateformes pédagogiques spécialisées entre les deux universités.

Ce campus virtuel unique qui permet au niveau national un accès à un intranet commun, permet également d'être connecté au reste du monde et d'accéder ainsi à l'ensemble des ressources pédagogiques en ligne, aux bibliothèques virtuelles, aux MOOC, aux outils de messagerie, etc.

100 heures d'accès à l'internet haut-débit par mois offertes par l'Etat

Une volonté commune a guidé ces autorités : celle de mettre pleinement le haut-débit au service de la jeunesse et de l'emploi, sans en répercuter les coûts sur les frais d'inscription à l'université et sans les mettre à la charge des bénéficiaires. Ainsi, Wifi Campus est entièrement subventionné par l'Etat. En effet, une convention est établie entre l'autorité de régulation (l'ART&P), l'opérateur Togo Télécom et les représentants de chacune des structures bénéficiaires, pour la prise en charge de 100 heures offertes par mois par usager.

Ce quota de gratuité a été défini après concertation, notamment avec la communauté étudiante, sollicitant un minimum de 30 heures mensuelles d'accès gratuit à internet pour la conduite de leurs recherches en ligne et l'efficacité de leurs révisions. C'est donc pour satisfaire au mieux les bénéficiaires, que le triple du quota horaire demandé a été retenu.

Création d'un fonds de transformation digitale des universités

Le ministre des postes et de l'économie numérique a également souligné que « *l'initiative Wifi Campus, comprend aussi la création d'un fonds de "Transformation digitale des universités" ayant pour vocation de mettre à disposition les ressources financières nécessaires pour moderniser les campus universitaires* ». En effet, passé le quota de 100 heures offertes, les usagers ont la possibilité de procéder à l'achat d'heures supplémentaires subventionnées de connexion.

L'argent collecté par l'opérateur, ne lui sera pas reversé, mais sera reversé dans ce fonds créé pour permettre aux universités publiques du pays d'amorcer leur transition digitale, d'élaborer et de mettre en œuvre des projets innovants pour leur modernisation.

L'objectif est ici d'impliquer pleinement les étudiants et plus largement l'ensemble des bénéficiaires de Wifi Campus pour en faire de véritables acteurs de la modernisation de leurs infrastructures quotidiennes. Ainsi, Wifi Campus contribue directement à favoriser la démocratisation des TIC et à renforcer les infrastructures nationales. Des discussions sont également engagées pour la mise en place d'outils complémentaires pour connecter davantage ces campus notamment concernant l'extension du déploiement de la messagerie gouvernementale à l'ensemble de l'administration, incluant les universités et les CHU.

Enfin, à l'occasion de l'inauguration du Wifi Campus, l'opérateur Togo Cellulaire et l'Université de Lomé ont procédé à la signature d'une convention complémentaire de partenariat pour la mise en place d'un partenariat rapproché comprenant notamment une assistance technique, scientifique et sociale réciproque (stage pratique en entreprise, mécénat, etc.).

Contact presse : presse@numerique.gouv.tg

Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.